

C'est là la philosophie générale qui régit les vues du Gouvernement canadien relativement à cette question. Nous n'avons pas pour but d'intercepter toute influence culturelle américaine, mais bien d'assurer encouragement et place au soleil à la créativité d'origine canadienne. Cette ligne de conduite a donné des résultats remarquables. Le fait de réserver une certaine proportion du temps d'antenne à la radio et à la télévision au contenu canadien, d'appuyer davantage les ballets canadiens, les compositeurs, les orchestres et autres moyens d'expression a stimulé l'apport canadien aux arts. Jugez-en par vous-mêmes. Les artistes canadiens se produisent maintenant régulièrement dans ce pays. L'Orchestre national d'Ottawa a en effet récemment donné un concert à Chicago.

La troisième option vise l'aspect culturel tout autant que la question économique. Ce n'est pas que nous préférions l'autonomie à la qualité. C'est que, dans le processus constitutif d'une nation, l'autonomie peut être un facteur appréciable de cohérence.

La citation suivante pourra peut-être illustrer mon idée: "Les véritables souverains d'un pays sont ceux qui en définissent l'esprit, le mode de pensée, les goûts, les principes; et nous ne pouvons consentir à placer cette souveraineté entre les mains d'étrangers." Était-ce là des paroles d'un nationaliste canadien de 1973? Non, Mesdames et Messieurs, il s'agit d'un extrait d'une allocution prononcée à l'Université de Philadelphie en 1823. C'était là un conseil judicieux pour les Américains d'il y a 150 ans. J'estime que le conseil est tout aussi valable pour les Canadiens d'aujourd'hui.